

EN ROUTE VERS LA MÉTROPOLE

Voirie, éclairage... la métropole sera bientôt l'interlocuteur sur ces questions. p. 2

QUELQUES JOURS DE PAIX

Une délégation d'Ukrainiens témoigne sur les événements qui déchirent leur pays. p. 4

30 ANS DE LUTTES

Les luttes sociales de l'usine Renault à Cléon mises en scène et jouées avec des santons. p. 12

C'EST PAS DE LA GONFLETTE

Tout ce qu'il faut savoir pour perdre du poids et gagner du muscle grâce au sport. p. 14 et 15

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 9 au 23 octobre 2014 - n° 192

On délocalise aussi les travailleurs



Une directive européenne permet aux entreprises de faire appel à des salariés d'un pays tiers aux conditions sociales de leur pays d'origine, les patrons économisant ainsi jusqu'à 30 % du coût du travail. Le secteur du bâtiment est l'un des plus touchés. Tous les travailleurs sont les victimes de ce dumping social de grande ampleur. p. 7 à 11

Plus de proximité ?

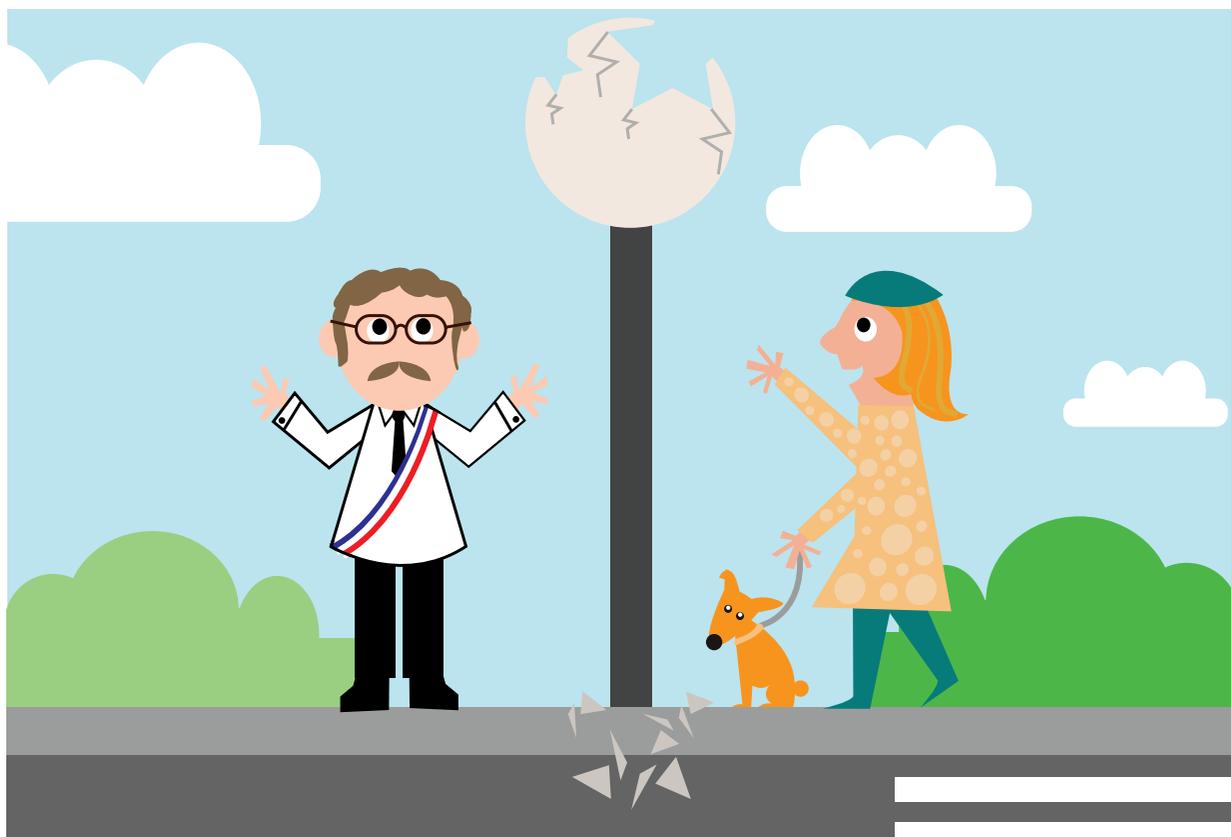
Les pôles de proximité de la métropole deviendront au 1^{er} janvier 2015 les interlocuteurs des Stéphanois en matière de voirie. Mais, pour le moment, on ignore où ils se trouveront.

Qui appeler lorsqu'un nid-de-poule déforme la chaussée, lorsqu'un lampadaire ne fonctionne plus ou lorsqu'un panneau indicateur est plié ? Dans trois mois, les Stéphanois devront changer de réflexe. Ils devront s'adresser au futur « pôle de proximité » métropolitain du secteur. Trois devraient voir le jour à l'échelle de la métropole.

Les quelque 665 km² et 485 000 habitants de l'actuelle Crea seront ainsi gérés en direct par ces futurs pôles pour toutes les questions et signalements liés à la voirie, à l'éclairage public, au jalonnement (panneaux directionnels) et aux arbres d'alignements plantés en bordure des chaussées (entre autres compétences transférées, lire encadré)...

DES AGENTS ET DES BUDGETS TRANSFÉRÉS

Jusqu'à présent, ces mêmes usagers pouvaient adresser leurs requêtes dans chacun des 71 hôtels de ville des communes de la Crea, sans parler des mairies annexes. Cette réduction du nombre de lieux auxquels s'adresser soulève quelques réticences chez les usagers, à l'image de Patrick, venu signaler un problème de voirie en mairie. « *Je suis contre la métropole*, dit-il, *on éloigne encore le quidam des centres de décision.* »



À partir du 1^{er} janvier 2015, les Stéphanois ne pourront plus s'adresser à la mairie pour signaler un problème de voirie. Ils devront s'adresser à la métropole.

Ce glissement de compétences se traduira par le transfert, d'une part, de sept agents stéphanois des services municipaux de la voirie et des espaces verts vers ceux de la métropole, et, d'autre part, d'un budget, englobant l'entretien de la voirie et de l'éclairage public, d'un peu moins d'un million d'euros, le tout dans un contexte national des baisses de dotations de l'État en direction des communes. « *Ce transfert permettra une économie d'échelle instantanée*, assure Simon Raoult, le responsable municipal des voiries qui sera transféré aux services de la métropole au 1^{er} janvier, *les quantités négo-*

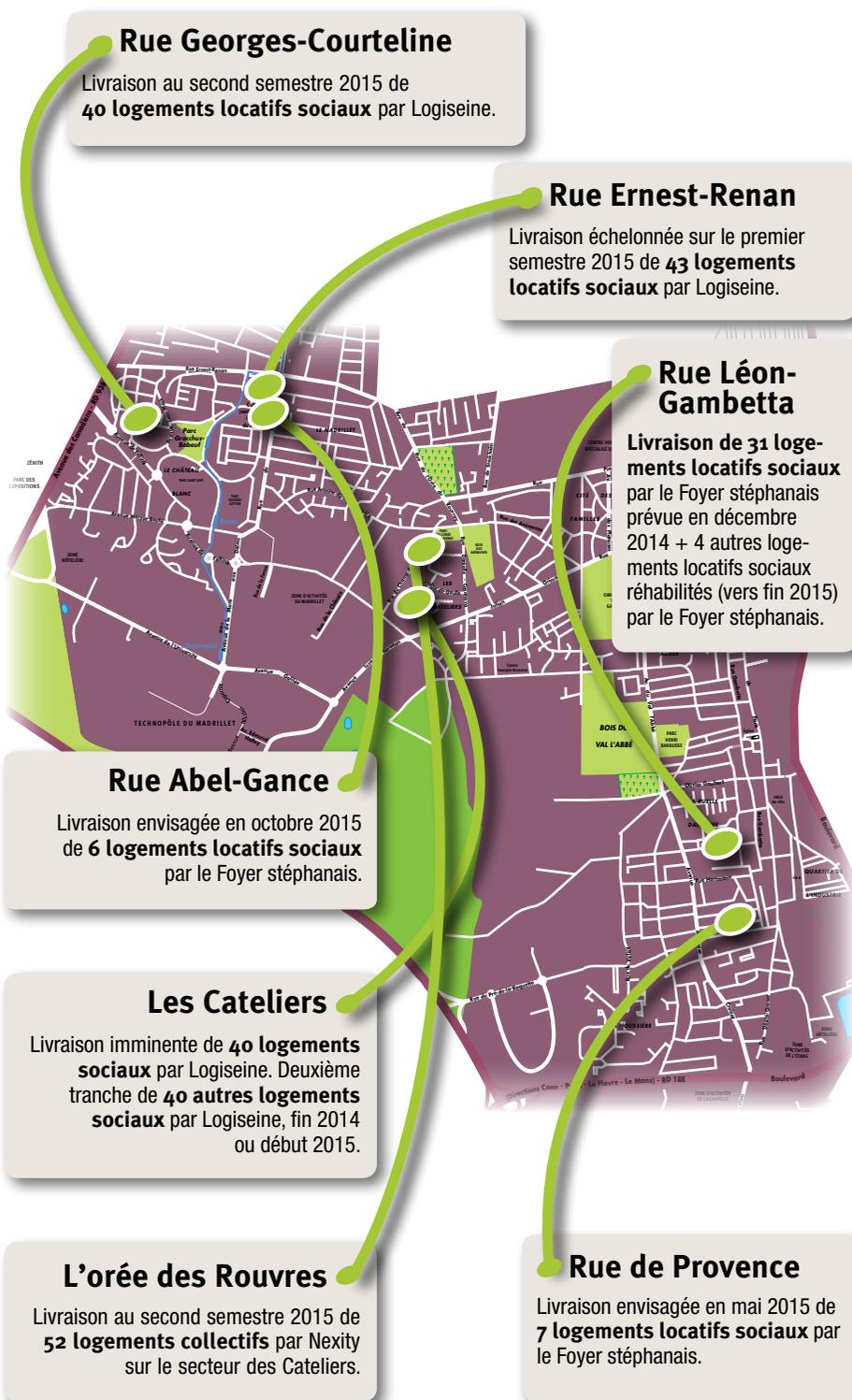
ciées à l'échelle métropolitaine seront plus importantes, par conséquent, les prix unitaires seront revus à la baisse pour les prestations portant sur les chaussées. » Toutefois, ces économies, à l'échelle de la métropole, ne bénéficieront pas au budget de la commune. Si les économies d'échelle sont effectivement possibles, il reste néanmoins des zones d'ombre sur ces fameux futurs pôles de proximité. À trois mois de leur mise en service, la Métropole Rouen Normandie n'a toujours pas communiqué leur localisation géographique, ni leurs modalités d'accueil des usagers. ♦

Compétences de la métropole

La Crea deviendra au 1^{er} janvier 2015 l'une des douze métropoles françaises, telles que les a définies la loi du 27 janvier 2014. Si le texte légal clarifie les conditions d'exercice de certaines compétences des collectivités, elle crée, dans la foulée, ces nouvelles entités territoriales vers lesquelles les communes concernées devront transférer une partie de leurs compétences et donc de leur budget et de leurs personnels. L'article L5217-2 de cette loi donne aux métropoles les compétences suivantes : le développement et l'aménagement économique, social et culturel ; l'aménagement de l'espace métropolitain ; la politique locale de l'habitat ; la politique de la ville ; la gestion des services d'intérêt collectif ; la protection et mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie.

Livraisons de domiciles

Plus de 260 logements neufs seront livrés d'ici le second semestre 2015. Ces nouveaux logements devraient permettre à la ville d'atteindre d'ici 2020 l'objectif de 30 000 à 35 000 habitants.



À mon avis



Ça ne peut plus durer!

Depuis quelque temps, de nombreux commentateurs essaient de culpabiliser les Français sur la dette du pays. Rendez-vous compte, chaque Français serait endetté de 30 000 € car la France elle-même est endettée de 2 000 milliards. C'est au nom de ce constat qu'une conclusion est posée d'emblée : il faut faire payer les salariés, d'où les mesures austéritaires qui sont mises en œuvre depuis de nombreuses années et qui vont être renforcées.

Dans le même temps : les plus riches sont épargnés alors que la richesse personnelle des 500 premières fortunes de France a augmenté de 25 % l'an passé. Il y a de quoi faire ! Il y a de quoi faire aussi quand on sait que l'assistanat pratiqué par le gouvernement auprès du patronat pour soi-disant créer des emplois, n'est pas utilisé à cet effet mais ne sert qu'à faire prospérer les dividendes des actionnaires. Qu'on en juge, Auchan a touché 120 millions d'euros au titre du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) et va supprimer 300 postes.

La dette publique n'est pas le fruit d'un excès de dépenses publiques pour l'éducation, la santé ou la solidarité mais de privilèges accordés aux plus aisés et aux grandes entreprises. Cela ne peut plus durer ! Il faut utiliser les finances publiques pour favoriser l'investissement créateur d'emplois, pour développer les services publics, nourrir la croissance et améliorer les recettes des finances publiques. Il faut sortir de l'impasse actuelle !

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

Budget municipal

L'avenir des finances locales en débat

En mars 2014, Hubert Wulfranc a été élu maire sur la base d'un projet politique qui mise notamment sur la défense d'un service public fort, au service de tous les habitants avec l'ambition de bâtir une ville active et solidaire. Pour mettre en œuvre ces objectifs notamment en faveur de l'enfance, de l'éducation, des seniors... le budget constitue un outil essentiel. D'autant plus dans un contexte contraint par la baisse des dotations de l'État qui ont privé la Ville de 800 000 € entre 2008 et 2014. Le débat d'orientation budgétaire sera présenté par Joachim Moysse, premier adjoint au maire, lors de la séance du 16 octobre, un moment clef durant lequel les élus pourront se prononcer sur les choix financiers que la Ville s'appête à faire. ♦

• Conseil municipal, jeudi 16 octobre, salle des séances, à partir de 18 h 30. Entrée libre.

Une parenthèse de paix

Une cinquantaine d'Ukrainiens venant de la ville « jumelle » Novaïa Kakhovka et de sa voisine Kherson ont été accueillis fin septembre par l'association stéphanaise Droujba. Ils se sont confiés sur la crise que traverse leur pays.

Le sujet est difficile. Les mots sont utilisés avec retenue, on préfère évoquer « la situation du pays » plutôt qu'utiliser les termes de « guerre civile » reflétant pourtant mieux la violence qui déchire les habitants du Donbass, la région des villes séparatistes de Donetsk et de Louhansk où des combats ont lieu entre la rébellion pro-russe et l'armée régulière ukrainienne. « Notre école accueille quelques

enfants du Donbass, confie Nadia, professeur à l'école n°1 de Novaïa Kakhovka, ils ont été traumatisés par les bombardements. » D'autres échos de la guerre proviennent à ces habitants du sud-ouest de l'Ukraine, grâce aux appelés revenant de la zone de conflit. « *Les jeunes soldats nous rapportent qu'ils ne comprennent rien à la situation, ajoute la professeuse, impossible de comprendre qui bombarde qui.* »

Si le Donbass se trouve à sept heures de route à l'est de Novaïa Kakhovka et de sa voisine Kherson, une autre zone de tension, beaucoup plus proche, focalise tout autant les craintes de nos amis Ukrainiens. Leurs deux villes des rives du Dniepr sont situées à quelques kilomètres seulement au nord de la Crimée. Cette péninsule qui, le 11 mars dernier, a proclamé son indépendance vis-à-vis de l'Ukraine, est désormais rattachée à la Russie, jetant comme

un mur entre les membres d'une même famille. « *J'ai rendu visite à ma belle-mère en Crimée, explique Vladimir, directeur adjoint de l'école n°12 à Kherson, j'ai dû attendre treize heures à la frontière à cause des gardes russes.* »

GUERRE DE L'INFORMATION

Vladimir raconte que cette attente interminable avait été montée de toutes pièces,

Russes et Ukrainiens se livrant une guerre de l'information par médias interposés. « *Les gardes-frontières créent ces files d'attente monstrueuses dans le seul but de faire dire à leurs médias que les Ukrainiens se ruent en Crimée pour fuir leur pays.* »

Faisant partie de ce que les pro-russes appellent la Novorossia (Nouvelle Russie), la région de Novaïa Kakhovka et de Kherson pourrait bien être la prochaine cible de Poutine, à en croire Nadia et ses amies Nathalia et Svetlana. Les trois femmes évoquent, derrière un sourire de façade, leur crainte de rentrer dans leur province envahie par les troupes russes, « *car notre gouvernement a fermé les écluses du canal de Crimée du nord* », disent-elles. Sans fermer totalement les écluses de ce canal qui fournit à la Crimée 85% de son eau, les autorités ukrainiennes en ont réduit considérablement le débit, ne livrant à leur ex-province que le strict minimum pour l'alimentation humaine, mais privant l'agriculture d'une ressource vitale. « *Nous avons peur de trouver les chars à notre retour à la maison.* » Malgré la crainte de voir leur pays sombrer un peu plus dans la guerre civile, les hôtes ukrainiens ont profité de leur séjour, appréciant, comme Sasha, 13 ans, « *la cuisine, la joie et l'accueil chaleureux des Français* ». ♦



Une cinquantaine d'ados et d'adultes ukrainiens ont séjourné sur la commune du 22 au 27 septembre, invités par l'association stéphanaise Droujba.

L'AFT-IFTIM change d'adresse

Après avoir emménagé en août sur le Creaparc de la Vente Olivier, le centre de formation en transport et en logistique de l'AFT-IFTIM est sur le point de changer de nom.

Des équipements mieux adaptés, des locaux plus spacieux, un accès facilité au réseau des autoroutes vers Caen, Le Havre et Paris, l'équipe du centre de formation de l'AFT-IFTIM n'a que des raisons de se féliciter de sa nouvelle implantation sur le Creaparc de la Vente Olivier. Dès le 25 août, les premiers apprentis et professionnels du transport et de la logistique découvraient les nouveaux bâtiments implantés sur un terrain de près de deux hectares avec notamment dix-sept salles de cours, un magasin école, deux pistes pour les poids lourds et une aire de manœuvre pour les engins de chantier. « C'est un très bel outil de travail qui va nous permettre de mieux accueillir et de mieux former les 4 000 jeunes et adultes qui passent chaque année par l'AFT-IFTIM. Preuve que même dans un contexte difficile pour les transporteurs, le secteur reste attractif », confie Fabrice Weillaert, le directeur du site stéphanois.

Entre ces murs où résonnent souvent le bruit des moteurs et des chariots élévateurs, on voit passer en permanence des conducteurs apprentis, des caristes d'entrepôts, des gestionnaires de stocks, des préparateurs de commandes. Et les dix-huit formateurs de l'AFT-IFTIM ne manquent pas d'ouvrage entre celles et ceux qui préparent un CAP, un bac pro et jusqu'à des diplômes de niveau bac+2 pour les techniciens supérieurs en méthode et exploitation logistique et de niveau bac+3 pour les responsables en logistique. Pour les plus chevronnés aussi le centre de



Quatre mille jeunes et adultes passent chaque année par l'AFT-IFTIM. Les nouveaux locaux du Creaparc permettent de les former dans de meilleures conditions.

formation stéphanois permet de préparer des certifications pour la conduite en sécurité ou encore pour le transport de matières dangereuses. Formation continue et en alternance, stages... toutes les formules sont au programme. Au-delà du changement d'adresse, l'AFT-IFTIM s'apprête aussi à opérer une mutation plus profonde à l'échelle nationale puisque dès le 1^{er} janvier 2015, le centre de formation prendra le nom d'AFTRAL. Un nouvel acronyme pour

« Apprendre et se former en transport et logistique ». « Après 55 ans d'existence, ce n'est peut-être pas une révolution mais c'est quand même le signe d'une authentique évolution pour cette école qui compte plus de 650 véhicules en France et qui représente un interlocuteur important sur le plan de l'économie régionale et de l'emploi », précise Fabrice Weillaert. Dans les faits, l'AFT-IFTIM accueille notamment depuis la fin septembre quinze anciens salariés de

l'entreprise Mory Ducros. « Ils sont là pour une formation de trois mois qui doit leur permettre d'évoluer vers le secteur du transport en commun avec l'espoir d'une embauche à la clef. » ♦

■ AFT-IFTIM

• Creaparc de la Vente Olivier,
145 chemin du Taillis.
Tél. : 02 35 66 67 28.

L'aide à domicile en difficulté

Depuis le 1^{er} janvier 2004, la Ville a établi une convention avec l'Association de l'aide familiale populaire (AAFP) qui gère les services liés aux interventions des auxiliaires de vie et des aides ménagères pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Sur Saint-Étienne-du-Rouvray, ce ne sont pas moins de 466 familles qui ont ainsi recours à cette association. Jean-Marc Dussaux, le président de l'AAFP, ne cesse de pointer depuis plusieurs mois les difficultés économiques rencontrées par les associations d'aide à domicile en Seine-Maritime. « La cause est simple. L'allocation personnalisée d'autonomie

gérée par le Département est inférieure au coût réel de notre intervention. Résultat, nous perdons de l'argent tous les jours. Nous continuons d'interpeller le conseil général. Pour l'instant, le dialogue n'est pas rompu. » Une rencontre était même programmée lundi 6 octobre entre les deux protagonistes. Sur le terrain, Aurélie Lhomme et Yannick Oliveri-Dupuis qui gèrent les permanences de l'AAFP à Saint-Étienne-du-Rouvray confirment que les nouvelles demandes sont bien enregistrées et que l'activité est maintenue. ♦

• Permanence AAFP au 02 32 95 93 54.

RENDEZ-VOUS

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tiendra une permanence **jeudi 16 octobre** de 14 à 16 heures à la salle polyvalente de la bibliothèque Louis-Aragon, pour les quartiers La Houssière/Croizat/Hartmann.

Loto

L'Amicale sportive Madrillet Château blanc (ASMCB) organise un loto **vendredi 10 octobre** à la salle festive à 20 heures. Ouverture des portes à 18 h 30. Prix du carton : 3 €, 4 pour 10 €. Réservations au 06 48 07 03 33.

Manille coincée

Le comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre organise un concours de manille coincée en individuel **samedi 11 octobre** à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Inscriptions une demi-heure avant. 7 € (adhérents), 8 € (non-adhérents).

PENSEZ-Y

Distribution des sacs de collecte

La Crea distribuera des sacs de collecte place de l'Église **mercredi 15 octobre** de 9 à 19 heures, **vendredi 10, jeudi 16 et vendredi 17 octobre** de 14 à 19 heures ; place de la Fraternité **lundi 13 et mardi 14 octobre** de 14 à 19 heures ; rue de Stalingrad **lundi 20 et mardi 21 octobre** de 14 à 19 heures.

Vaccinations gratuites

Le Département propose des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans. Prochain rendez-vous **lundi 20 octobre** de 16 h 30 à 18 heures au centre médico-social rue Georges-Méliès. Tél. : 02 76 51 62 61.

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselet.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gosselet.
Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Loïc Seron.
Illustrations : Aurélie Mailly, Ronan Touthoat (dossier).
Infographie : Émilie Guérard. Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

État civil

MARIAGES Gautier Lesueur et Ingrid Labit, William Grévrard et Orlane Bonsens, Dominique Mestré et Michèle Tanvez, Mohammed Chibek et Houda Karoui, Paolo De Magalhaes Oliveira et Lauren Audrain.

NAISSANCES Sofiane Aït Sidi El Ghazi, Ilyasse Chenna, Semih Djidji, Adem Dogan, Amine Guinoubi, Ahmadou-Bamba Ndoye, Louis Péan, Mélina Swaenepoel, Constantine Yorou, Islam Younsi.

DÉCÈS Mireille Massif, Nelly Tournie, Serge Mouquet, Sébastien Saad, Jacques Langlois, René Leblond.

**Noces d'or****Jacqueline et Bernard Henry**

Ne vous déplaît en dansant la javanaise, ils se sont aimés bien plus longtemps que le temps d'une chanson. Après cinquante ans de mariage, Jacqueline et Bernard

Henry fréquentent encore les bals en respectant le bon rythme. Un temps pour le repos après toute une carrière aux chèques postaux pour Jacqueline et la Chapelle d'Arblay pour Bernard. Un temps pour les voyages et les escapades à Houlgate face à la mer. Un temps pour la famille avec un fils, enseignant et trois petits-enfants.

Goûters d'automne

Les **goûters d'automne se dérouleront** lundi 27, mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31 octobre, de 14 h 30 à 17 h 30 à la salle festive. Ils seront animés par l'orchestre Paris s'éveille. Un transport gratuit en car sera assuré et desservira les points habituels : église, La Houssière, RPA Ambroise-Croizat, centre Georges-Brassens, parc Saint-Just, Zénith, foyer Geneviève-Bourdon, rue du Madrillet, collège Louise-Michel. Les inscriptions ont lieu : mardi 14 octobre au centre socioculturel Jean-Prévest de 9 h 30 à 11 h 30, mercredi 15 octobre au centre social de La Houssière, espace Célestin-Freinet de 9 h 30 à 11 heures, jeudi 16 octobre au centre socioculturel Georges-Brassens de 9 h 30 à 11 heures et à la RPA Ambroise-Croizat de 14 h 30 à 16 heures.

Débarassez-vous « solidaires »

Le **Secours populaire récupère** vêtements, jouets, vaisselle, bric-à-brac, petits meubles... L'antenne stéphanoise, située 22/24 rue de Stalingrad, est ouverte le lundi de 9 h 30 à 11 h 30 et le jeudi de 9 h 30 à 16 heures. Le magasin de vêtements et de bric-à-brac est ouvert au public le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 à 16 heures. Renseignements au 02 35 65 19 58. ♦

Spectacle musical

La section stéphanoise de l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) organise une sortie pour aller voir le spectacle musical « La folie des années 60 », lundi 1^{er} décembre, à la Mare du bois, à Haudricourt (vallée de la Bresle). Renseignements au 02 35 66 53 02 ou 02 35 66 46 21 ou à la permanence de l'association au foyer Geneviève-Bourdon, tour Aubisque, le mardi de 14 heures à 17 h 30.

PRATIQUE

Changements d'horaires pendant les vacances

• **La piscine Marcel-Porzou** sera ouverte lundi de 14 heures à 19 h 30, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 19 h 30, samedi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, dimanche de 9 heures à 12 h 30. Tél. : 02 35 66 64 91.

• **Les bibliothèques-ludothèque** changent d'horaires d'ouverture du 21 octobre au 4 novembre. Bibliothèque Elsa-Triolet : mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures. Fermeture samedi 1^{er} novembre.

Bibliothèque Georges-Déziré : mercredi de 14 heures à 17 h 30 et jeudi de 15 à 19 heures.

Bibliothèque Louis-Aragon : mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Ludothèque : mardi de 14 à 18 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures. Fermeture samedi 1^{er} novembre. Tél. : 02 32 95 83 68.

Jardin musical et initiation danse

Des places sont encore disponibles dans les classes de jardin musical et d'éveil et initiation à la danse au conservatoire municipal. Renseignements au 02 35 02 76 89. ♦

+ Bon à savoir

Perte, vol du permis de conduire : le renouvellement est payant

En cas de perte du permis de conduire, de vol ou de destruction accidentelle, son renouvellement est payant depuis le 1^{er} septembre. La loi de finances rectificative pour 2014 prévoit que le renouvellement du permis de conduire (demande de duplicata) s'accompagne désormais du règlement d'un droit de timbre de 25 € si l'ancien permis ne peut pas être présenté. Le timbre fiscal peut être acheté dans un bureau de tabac ou au guichet d'un centre des finances publiques, d'une trésorerie ou d'un service des impôts des entreprises.

Les salaires à bas coûts sont les leviers de la compétitivité d'un secteur de la construction en crise.



Travailleurs low cost

Quand le travail n'est pas délocalisable, ce sont les travailleurs qu'on délocalise... Tel est l'esprit de la directive européenne 96/71 concernant le détachement de travailleurs. Le principe ? Les entreprises embauchent des travailleurs d'un pays tiers de l'Union européenne (UE) où le « coût » du travail est jusqu'à 30 % plus bas qu'en France. Autant de cotisations qui échappent à notre système de protection sociale. Tous les secteurs sont touchés. Au premier rang d'entre eux, le bâtiment...

La journée s'achève, les peintres s'engouffrent dans le Trafic Renault blanc immatriculé en Slovaquie, moteur allumé. Ils ont l'air lessivé. Pas un ne parle français, sauf la cheffe qui, visiblement agacée par nos questions, les esquivent en maugréant. Elle finira toutefois par lâcher que les hommes de son équipe gagnent entre 1 700 et 1 900 € net par mois (lire encadré), logent collectivement dans un gîte situé à plus de 50 kilomètres de là, pour 6 € la nuit par personne, et ne travaillent ni le soir ni les week-ends. Bref, l'employeur de ces dé-

tachés slovaques respecterait en tout point les termes de la directive 96/71...

Dumping social

Rencontré dans ses bureaux au Petit-Quevilly, le responsable de l'entreprise de peinture faisant appel à ces travailleurs détachés certifie quant à lui que les Slovaques sont en règle : une déclaration préalable aurait été envoyée aux services de l'inspection du travail. Chaque ouvrier serait également en possession d'un document A1, le formulaire attestant que les →



S'ils étaient logés, nourris et blanchis décentement, ces travailleurs à bas coûts seraient beaucoup moins « compétitifs » pour les entreprises...

cotisations ouvrières et patronales sont bel et bien versées dans le pays d'origine, en l'occurrence la Slovaquie. « *Sans cela, je ne laisserais pas entrer sur le chantier* », dit-il.

Mais voilà, tout cela reste impossible à vérifier. L'inspection du travail l'avoue sans ciller : même en cas de non-déclaration préalable et de non-présentation du formulaire A1, il est rarissime qu'une entreprise étrangère agissant en France dans le cadre d'une prestation de services transnationale soit sanctionnée, même après un contrôle. « *Pour sortir un dossier qui puisse arriver devant un tribunal, c'est un truc de dingue* », assure Gérard Le Corre, de la CGT inspection du travail. Voire, en cas de sanction, et selon les termes d'une loi votée par le Parlement français le 26 juin dernier « *visant à lutter contre la concurrence sociale déloyale* », l'amende encourue pour chaque infraction constatée serait de 450 € et « *d'au plus 2 000 € par salarié*

détaché ». De plus, quel que soit le nombre de détachés pour lesquels le patron serait en infraction, « *le montant total de l'amende ne peut être supérieur à 10 000 €* ».

Impunité

Une paille, quand on sait que le sous-traitant du Petit-Quevilly versera au patron slovaque, dans la facture globale de la prestation de services, l'équivalent de son seul salaire net pour chaque détaché, quand le même travailleur, qu'il soit Français ou non, mais sous droit français, lui aurait coûté, cotisations patronales comprises, près du double, soit une économie de 1 600 € par travailleur... Que pèse alors une hypothétique amende de 450 € ?

Nos détachés slovaques, visiblement fatigués mais apparemment bien traités, ne sont qu'une goutte d'eau parmi les quelque 300 000 estimés en France, toutes nationalités confondues (pour autant de

détachés français envoyés dans un pays tiers). Encore une estimation. « *Nous n'avons pas de chiffres fiables*, déclare Sylvie Douhétet, adjointe à la directrice des affaires juridiques du Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss), *l'organisme censé centraliser les fameux formulaires A1 des pays tiers. Mais les employeurs ne sont pas tenus d'envoyer les formulaires* », concède-t-elle, annonçant un seul détaché italien déclaré en France pour l'année 2013 ! Là encore, le flou le plus complet règne mais, semble-t-il, ce n'est pas par simple négligence.

Esclavage moderne

Lionel les a souvent croisés sur les chantiers. Il est coffreur-boiseur, salarié d'une des « majors » du bâtiment français, celles qui ne font jamais directement appel à des détachés. « *C'est parce qu'elles en laissent le soin à leurs sous-trai-*

tants », explique-t-il, voire aux sous-traitants de leurs sous-traitants, en leur imposant des marchés dans lesquels, à force de tirer les coûts, la variable d'ajustement sera la rémunération des ouvriers.

« *À votre avis, pourquoi fait-on venir de la main-d'œuvre alors qu'on en a chez nous ?* », assène-t-il encore, lui dont le fils, titulaire d'un CAP de peintre en bâtiment, ne trouve pas de boulot. À la réponse facile des coûts moins élevés, Lionel ajoute : « *On leur met moins la pression au niveau de la sécurité. Ils n'ont pas de garde-corps, les échafaudages sont réduits à deux planches sur des agglos.* » Le terme d'« esclavage moderne » a ainsi été utilisé par le sénateur socialiste Richard Yung, le 19 juillet 2012, dans une communication sur la directive d'application relative au détachement des travailleurs. Le parlementaire évoquait des « *salaires impayés, l'absence de protection sociale, le non-respect des règles élémentaires de sécurité sur le lieu de travail,* →

→ *l'hébergement de fortune* ». Mais face à ces conditions indignes, les recours aux prud'hommes ou aux tribunaux pénaux restent rarissimes, constate Georges Decker, directeur de l'unité territoriale de l'inspection du travail. Et rien ne peut vraiment se faire sans la collaboration des intéressés. « *Les détachés se manifestent seulement quand le salaire n'est pas versé* », ce qui, ajoute-t-il, arriverait assez régulièrement. Certaines entreprises s'étant spécialisées dans les faillites programmées pour ne pas avoir à verser les salaires en fin de chantier...
Travailleurs à bas coûts parfois mis en situation d'esclavage, dumping social, flou généralisé, absence de contrôles efficaces, etc., la direc-

tive 96/71 de l'UE a également un impact direct sur le financement de la protection sociale en France. Ces travailleurs délocalisés représentent autant de cotisations sociales perdues pour les caisses de la sécurité sociale et des allocations familiales. Un manque à gagner dont elles se seraient bien passées, dans le contexte d'« atteintes aux droits sociaux » récemment pointé par la Cour des comptes. Selon cette dernière, une part des patrons français ferait preuve d'une ingéniosité débordante. Plus de 20 milliards d'euros de cotisations sociales échapperaient ainsi chaque année aux caisses de la sécurité sociale... soit bien plus qu'il n'en faudrait pour régler une fois pour toutes le fameux « trou de la Sécu ». ♦

Bolkestein, *le retour*

On se souvient du « plombier polonais » qui avait été au cœur d'une polémique en 2005 autour du projet de traité constitutionnel européen. L'ancien commissaire européen Frits Bolkestein proposait que les travailleurs de l'UE puissent exercer dans un pays tiers aux conditions du pays où est basée leur activité habituelle. Le fameux plombier polonais aurait ainsi pu travailler en France pour 400 € brut par mois (salaire minimum 2014). La directive 96/71 impose que le droit du travail (temps de travail, salaire minimum, etc.) soit celui du pays d'exercice et non plus celui d'origine. En revanche, les cotisations sociales sont calculées et versées dans le pays d'origine. Mais la directive a une botte secrète qui permet aux patrons de contourner, en toute légalité, le droit du travail du pays d'exercice : le « salaire minimum » peut être entendu « primes comprises », lesquelles ne sont ni sujettes à cotisations sociales ni imposables (art. 3, §7)... Nos peintres slovaques gagnant 1 900 € net, leur employeur ne cotisera donc que 124 € sur la base d'un smic slovaque de 352 € brut. Les 1 550 € restant du « salaire » étant des primes de grand déplacement, sur lesquels les salariés ne gagnent aucun avantage social (retraite, chômage).

Nuages bruns sur l'UE

Les effets de la directive européenne sur le détachement frappent tous les travailleurs : destructions d'emploi dans les pays à haute protection sociale et frein au progrès social dans ceux moins avancés. Et tandis que l'idéologie libérale tire les marrons du feu, le spectre de la xénophobie entre travailleurs plane sur l'Union.



Le modèle de la construction européenne est celui d'un grand marché libéral. 70 à 90 % des lois votées nationalement ne sont qu'une mise en conformité des directives européennes.

Sur le papier, la directive 96/71 invoque le principe d'« abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des personnes et des services ». Outre que ce principe est semble-t-il oublié lorsqu'il s'agit de citoyens roumains et bulgares (majoritaires parmi les Roms) quant à eux encore soumis à des restrictions d'accès à l'emploi en France comme dans d'autres pays de l'UE, la liberté de circulation des Européens reste une réalité toute relative pour les travailleurs détachés. Hébergés collectivement dans des hôtels *low cost* ou sur des terrains de camping, souvent coupés de tout lien linguistique avec le pays où ils exercent, congédiés du jour au lendemain, sans accès à l'information syndicale, ils n'ont d'autres choix que de travailler souvent au-delà des heures légales, sans être rémunérés en conséquence. →

→ « *L'Europe sociale n'est pas une réalité, assène le sénateur communiste Éric Boquet, c'est une spirale vers le bas. La réalité est tout autre : c'est une guerre économique sans pitié et sans règles.* »

Destruction d'emploi

Selon Frédéric Bérard, secrétaire général de la Chambre syndicale des artisans et des petites entreprises du bâtiment de la Seine-Maritime (Capeb), 1 500 emplois auraient été détruits en 2013 sur ce seul secteur en Seine-Maritime. Au total, ce serait 40 000 emplois du bâtiment détruits en France. « *Les détachés ont forcément une part de responsabilité* », pointe Frédéric Bérard.

Quel que soit le lien réel entre le détachement et la destruction d'emplois, le sénateur Éric Bocquet notait dans un rapport d'information publié en avril 2013 : « *En période de crise, ce chiffre devient un réel problème politique tant il peut générer au sein de la population le sentiment d'une captation des emplois par des salariés étrangers forcément moins coûteux.* »

Le spectre de la xénophobie



Les travailleurs détachés s'inscrivent souvent dans un système de sous-traitance en cascade dans lesquels les responsabilités des donneurs d'ordres sont diluées.

détournerait là encore la colère des citoyens des causes réelles de cette casse sociale. « *L'adversaire, ce n'est pas le travailleur roumain, plaide le sénateur, c'est le libéralisme sans règles.* » Les risques

de récupération politique par des idéologies hostiles aux étrangers ne sont qu'une manœuvre supplémentaire de la logique libérale pour continuer son œuvre de déconstruction des acquis sociaux.

« *Construire un vrai modèle social européen, c'est ça la réponse* », conclut le sénateur. Mais la loi votée par ses collègues parlementaires le 26 juin n'en prend visiblement pas le chemin. ♦

INTERVIEW

« Les détachés portent les coûts de la mondialisation »

Arnaud Lemarchand est maître de conférences en sciences économiques à l'université du Havre. Il collabore à la revue *Multitudes* ; ses recherches portent notamment sur l'économie du travail et l'économie urbaine dans la mondialisation. Son dernier ouvrage : *Enclaves nomades, habitat et travail mobiles* (éditions du Croquant, 2011).

L'UE invoque la « libre circulation des personnes » pour asseoir le détachement. Qu'en est-il réellement de la mobilité des travailleurs ?

A. L. : Beaucoup de ces salariés vont travailler à l'étranger parce que l'appareil productif a été détruit chez eux, c'est notamment le cas dans les pays de l'Est. Mais il ne faut pas non plus se dissimuler derrière cet argument, le détachement est encore pour certains une manière d'acquiescer

de l'expérience professionnelle. Rouler est une façon de se former, même si beaucoup préféreraient peut-être se former chez eux...

Il existe une véritable invisibilité de ces travailleurs, à quoi cela tient-il ?

A. L. : Le phénomène mériterait d'être pris en compte par les États, puisqu'il impacte sur l'urbanisme et les conditions d'accueil de ces travailleurs. Il est aussi vrai que cette invisibilité statistique est en partie construite par ces mêmes États. Leur intérêt est que le phénomène reste discret pour ne pas avoir à faire d'efforts en direction de ces travailleurs. Mais d'un autre côté, on peut aussi se réjouir que les États ne surveillent pas la mobilité des gens. Car lorsqu'un État s'en inquiète, c'est bien souvent avec le projet de produire des mesures de sécurité et de contrôle, et rarement pour produire de la connaissance. C'est je crois le rôle des syndi-

calistes, des journalistes et des chercheurs de faire ce travail.

En mettant les modèles sociaux en compétition, ne risque-t-on pas de créer de la xénophobie ?

A. L. : En France, et surtout en Allemagne où il n'y a pas de salaire minimum, la compétitivité se fait en achetant du travail bon marché, ce qui a des conséquences directes sur nos modèles sociaux. Les comptes de la sécurité sociale ne sont plus abondés. Le FN s'est emparé de ces questions sur le plan électoral, mais avec beaucoup d'hypocrisie. On a constaté que les territoires où le vote FN est le plus fort sont ceux où les entreprises utilisent le plus de travailleurs clandestins ou détachés. Au final, cette main-d'œuvre est une double victime de la mondialisation et de la compétitivité : elle en porte les coûts et en reçoit les coups...

Élus communistes et républicains

Le gouvernement socialiste a décidé d'infliger un plan d'économie pour les familles de 21 milliards d'euros sur la protection sociale.

La réduction de la prime de naissance de 923 à 300 euros pour le deuxième enfant porterait un nouveau coup au pouvoir d'achat et influerait négativement le taux de natalité français. Les communistes et leurs parlementaires, en lien avec les associations, prendront toutes les initiatives pour s'opposer à ces orientations. Aussi, ils se joindront à la journée de mobilisation intersyndicale du 16 octobre.

Prenons l'argent ailleurs que dans les poches des familles ! 70 milliards peuvent être dégagés en faisant contribuer les revenus financiers au même taux que les salaires. Le cumul des exonérations de cotisations sociales patronales s'élève aujourd'hui à 300 milliards

d'euros. Le Pacte de responsabilité prévoit 30 milliards d'exonérations sur la branche famille. Il faut cesser de dépouiller la sécurité sociale des contributions des entreprises !

La fraude aux cotisations des entreprises représente 24 milliards d'euros, un montant supérieur au trou de la Sécurité sociale. Il est indispensable de renforcer la lutte contre la fraude patronale en dotant les organismes de contrôle des moyens suffisants.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyses,
Francine Goyer, Jérôme Gosselin,
Murielle Renaux, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Najia Atif,
Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier,
Francis Schilliger, Pascal Le Cousin,
Daniel Vezie, Nicole Auvray,
Didier Quint, Jocelyn Cheron,
Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus socialistes et républicains

Merci aux 250 Stéphanois qui se sont réunis jeudi dernier à la salle festive, autour de Gérard Filoche et Jérôme Guedj, figures emblématiques nationales du PS, et de représentants nationaux et locaux des écologistes, afin de débattre ensemble à l'occasion de cette soirée conviviale de la nécessaire réorientation de la politique économique nationale.

Les baisses de charges aux entreprises doivent être conditionnées à une reprise de l'investissement. Le pouvoir d'achat des Français modestes et des classes moyennes ne doit plus être amputé afin de permettre la reprise de la consommation. Les collectivités locales doivent retrouver un bon niveau d'investissement qui soutiendra directement des emplois locaux. Tout cela est possible et c'est urgent.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, vos

élus socialistes poursuivent leurs engagements afin d'améliorer votre quotidien. Philippe Schapman, conseiller municipal délégué au handicap, organise avec les services de la Ville la Semaine du handicap et veille au quotidien à porter haut les valeurs de l'égalité et de l'accessibilité. C'est agir concrètement pour la qualité de la vie de nombreux Stéphanois, de tous âges.

02 35 65 27 28 ou ps.ser@free.fr

David Fontaine, Danièle Auzou,
Patrick Morisse, Léa Pawelski,
Catherine Olivier, Daniel Launay,
Philippe Schapman, Samia Lage,
Pascale Hubart, Réjane Gard Colombel,
Antoine Scicluna,
Thérèse-Marie Ramarson,
Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Après le « Pacte de responsabilité » avec le patronat, voici qu'on devrait se taire et faire bloc derrière le gouvernement sous prétexte qu'il s'est engagé dans une nouvelle guerre. Décidément, Hollande et Valls persistent dans leur politique ultralibérale. Compétitivité, baisse du coût du travail, ils n'ont que ça à la bouche. Aides publiques aux entreprises qui n'en ont pas besoin, coupes dans les budgets des collectivités locales, l'austérité profite bien aux riches. Et le patronat en redemande ! Bientôt, avec la métropole, les entreprises seront encore mieux servies pour des marchés juteux avec l'argent public.

C'est nous qui produisons, pas les actionnaires, refusons la baisse du coût du travail. Salaires, indemnités, pensions : 1 800€ minimum. Un emploi pour toutes et tous : interdiction des licenciements, par-

tage du travail entre tous et toutes sans réduction de salaire. La Sécurité à 100 %, non aux assurances privées. Priorité au logement social public, réquisition des logements vides, baisse des loyers !

Le 16 octobre, journée de mobilisation interprofessionnelle, sera l'occasion de manifester notre colère et de faire entendre ces revendications.

ser.vraimentagauche@gmail.com

Philippe Brière, Noura Hamiche.

Élus Droits de cité, mouvement Ensemble

Qu'est-ce qu'on attend pour bouger tous ensemble et éviter ce carnage ? Le budget 2015 de Valls-Hollande prévoit 21 milliards de restrictions. Tout y passe : la santé avec le non-remboursement des médicaments et des soins, les fermetures de services, l'Éducation nationale, les primes à la naissance... Pas une journée sans apprendre une hausse nouvelle : timbre-poste, énergies...

La droite et le Front national y vont à cœur joie pour taper contre le gouvernement Hollande-Valls mais oublient de dire que les grands patrons s'en mettent plein les poches. 40 milliards de cadeaux au patronat de la part du gouvernement et 43 milliards de dividendes et d'actions en Bourse. Le Medef en réclame toujours plus : suppression de jours fériés, des 35h, du Smic... 2115 milliards de richesses

produites en France mais un bond en arrière énorme pour les services publics !

Alors, on accepte ou on réagit ? La CGT organise le 16 octobre une manif pour refuser cette austérité, pour revendiquer nos justes droits. Le collectif national contre l'austérité annonce une manif en novembre. Alors parlons-en ensemble dans les quartiers, dans les entreprises. Eh, les jeunes, il s'agit de votre avenir ! Liberté, Égalité, Fraternité, ça marche avec la justice sociale !

Michelle Ernès, Pascal Langlois.

Théâtre d'objets

Prière de franchir la ligne jaune

L'histoire des luttes sociales sur le site de l'usine Renault à Cléon peut-elle tenir dans une valise ? Avec son spectacle, accessible à toutes les générations, la compagnie des Grandes Personnes démontre que oui.

La scène n'est pas plus grande qu'une table de cuisine et pourtant elle peut accueillir des dizaines de personnages, des machines, une usine entière, presque un petit monde. De l'infiniment petit à l'infiniment grand, la compagnie des Grandes Personnes jongle subtilement avec les extrêmes pour raconter l'histoire des luttes sociales sur le site de l'usine Renault à Cléon, de 1958 à 1978. De l'aveu même de l'auteur, Jean-Baptiste Évette, *La Ligne jaune* est « un projet autant politique qu'esthétique ».

Des machines et des hommes

Politique d'abord parce qu'il s'agit de « rappeler que les avancées sociales ne sont pas tombées du ciel et qu'il a fallu en passer par des engagements forts pour que la condition des ouvriers s'améliore au XX^e siècle. L'essentiel était de ne rien gommer et de ne pas forcer le trait non plus. Malgré tout, encore aujourd'hui, les ouvriers qui se souviennent de cette période expriment leur fierté par rapport à leur travail et évoquent avec émotion la solidarité qui pouvait exister aussi en dehors de l'entreprise ». Projet esthétique ensuite parce que l'usage d'une petite table ronde fonctionne à la fois comme une référence à la table autour de laquelle se retrouve la famille et comme la table d'atelier dans l'usine. Quant aux santons traités de manière contemporaine, « ils font écho à la fragilité du corps de chair de l'ouvrier confronté à la machine ». Enfin, il revient à la comédienne d'actionner les éléments du décor, de mani-



La comédienne prête sa voix à chacun des personnages.

puler les personnages et de prêter sa voix à chacun.

La lutte finale

Sur cette scène « microcosmique », trois générations d'ouvriers se succèdent. L'usine Renault de Cléon sort littéralement de terre, les luttes s'engagent et tout y passe avec l'implantation de la CGT, les tensions avec la direction, jusqu'à la fin des années 1960 où l'atmosphère tend à se dégrader de plus en plus. La ligne jaune tracée au sol marque alors la limite à ne pas franchir pour les ouvriers avant que la sonnerie n'ait

retenti. Une contrainte de plus. Le point de non-retour semble être franchi en mai 1968 pour ceux que certains cadres n'hésitent pas à appeler « la viande ». Quand la direction de l'entreprise refuse de recevoir les délégués des grévistes, c'est l'affront ultime qui pousse les ouvriers à séquestrer les patrons. « C'est un spectacle très intense et très dense qui s'appuie d'abord sur un souci d'objectivité. Il n'y a pas de vocation militante. Juste un devoir de mémoire, rappelle Jean-Baptiste Évette. Le projet s'est construit sur la base d'entretiens et de témoignages, comme pour un documentaire. La plus-value tient à l'interac-

tion avec les spectateurs. » Comme s'il était possible de toucher l'histoire du bout des doigts. ♦

LA LIGNE JAUNE

• Par la compagnie Les Grandes Personnes, mardi 14 octobre, UFR de sciences et techniques, avenue de l'Université, à Saint-Étienne-du-Rouvray, à 12 h 30 et à la Maison de l'Université à 20 heures, à Mont-Saint-Aignan. Tarifs : gratuit le midi et 5 € le soir. Carte culture acceptée. Infos et réservations pour la représentation du soir, Tél. : 02 32 76 93 01.

Même pas peur

Samedi 18 octobre, il suffira de passer les portes de l'espace Georges-Déziré pour basculer dans un autre monde. Frissons garantis, le temps d'une journée dédiée au fantastique sous toutes ses formes.

La frontière qui nous sépare du fantastique est souvent plus infime qu'on ne le croit et l'enchantement peut naître aussi bien d'un film que d'une rencontre avec un alien. Le programme concocté par l'association Night legends pictures constitue une occasion de découvrir les arcanes des univers parallèles qui se trouvent à la portée de tous les imaginaires et sans limite d'âge. Ainsi, samedi 18 octobre, l'espace Georges-Déziré entamera sa métamorphose dès 14 heures avec une exposition ouverte aux zombies et autres chimères. « Nous présenterons en avant-première les décors et les personnages d'une animation intitulée *Franky et ses aventures fantas-*

tiques. L'objectif est d'immerger le visiteur dans l'ambiance d'une maison hantée. Tout y est, de la bande-son effrayante aux apparitions soudaines de revenants, comme dans un train fantôme...mais à pied », précise Alex Nicol, président de l'association Night legends pictures.

Dans le même temps, le public pourra découvrir l'art du maquillage, participer à un atelier soupe à la citrouille et assister à des démonstrations d'imprimante 3D pour faire naître des petits monstres. À partir de 16 heures, place aux images avec d'abord *L'étrange pouvoir de Norman*, un film d'animation destiné au jeune public suivi d'une sélection de

courts métrages. La journée s'achèvera avec la projection du *Dracula* de Francis Ford Coppola, davantage réservé aux adultes. Enfin, les amateurs du genre auront tout le loisir de faire durer le plaisir du 23 au 26 octobre avec la 6^e édition du film fantastique de Rouen. ♦

■ UNE JOURNÉE FANTASTIQUE

• **Samedi 18 octobre de 14 à 21 heures, espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements : 02 35 02 76 90. Programme complet sur saintetiennedurovray.fr**



Les amateurs de sensations trouveront leur bonheur samedi 18 octobre. La journée sera dédiée au fantastique sous toutes ses formes.

DiversCité

Exposition ... jusqu'au 17 octobre
LA TRANCHÉE



Cette exposition, tirée d'une bande dessinée de Marchetti Adam et Cady, sans concession, sent la sueur, le sang et la poudre... Nous nous retrouvons au cœur de la guerre 14-18 où, entre deux offensives, des soldats tentent de survivre, ensemble, malgré tout, malgré les défauts, les errements,

malgré la folie, malgré la mort qui rôde... **Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.**

Animation ... 11 octobre
LA DICTÉE DU CERTIF'

Plébiscitée pour la quatrième année, la dictée du certif' revient sous la houlette de Michèle Rémy, pour le plaisir des lecteurs, petits et grands ! À vos stylos ! À 15 heures, bibliothèque Elsa-Triolet, entrée gratuite. **Nombre de places limitées. Renseignements et réservations obligatoires au 02 32 95 83 68.**

Heure du jeudi ... 16 octobre
BRAHMS

Les élèves et les professeurs du conservatoire proposent de passer une heure avec différentes œuvres de Brahms. **À 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 88.**

Jeune public ... 18 octobre

RACONTE-MOI UN MOUTON



« Savez-vous pourquoi mes moutons ne veulent pas dormir ? Ils attendent de raconter leurs histoires... Laissez-vous guider pour rêver de petits moutons. » La conteuse Emmanuelle Leclerc attend les enfants tout au bout

de la nuit pour un voyage bercé d'histoires et de chansons. **À 11 heures et 17 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 83 68.**

MAIS AUSSI...

« **Trait libre** » exposition de l'atelier dessin jusqu'au 17 octobre du centre socioculturel Jean-Prévoist ; exposition « **La vingtième saison** », photographies de Loïc Seron, jusqu'au 16 octobre au Rive Gauche.

Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

Le goût du sport

Quand il s'agit de perdre du poids, l'activité physique se révèle souvent une solution déterminante. Encore faut-il être capable d'associer la pratique sportive à une alimentation appropriée pour que les bonnes intentions ne produisent pas de fâcheuses conséquences sur les organismes.

Cédric Solignac, éducateur sportif à la Ville, reconnaît qu'il est souvent interpellé au sein de la salle de remise en forme par des hommes et des femmes qui veulent savoir comment perdre du poids tout en réussissant à prendre de la masse musculaire. Un défi pas si simple à relever et qui implique d'emblée que la pratique sportive soit régulière. « Je comprends bien qu'il n'est pas toujours évident de venir plus d'une fois par semaine à la salle et pourtant le secret réside surtout dans l'assiduité, idéalement trois fois par semaine », précise Cédric Solignac. Le sentiment de frustration devant l'absence de résultat précède alors quelquefois le retour au canapé.

GARDER LE RYTHME

« La salle de remise en forme ne doit pas être une fin en soi mais plutôt un complément d'activité qui peut être associé à de la marche rapide ou à du footing. Car au final, il n'est pas seulement question de perdre du poids mais de modifier durablement les comportements. »



La salle de remise en forme est un complément d'activité qui peut être associé à de la marche rapide ou à du footing.

Élise Molina, diététicienne au Pôle santé sport de Rouen, confirme que ce qui doit primer c'est la pérennité de l'activité. « Il faut donc choisir son sport par goût. La salle de remise en forme a bien des atouts car elle permet de ne pas être isolé et d'associer l'individuel et le collectif. » Au-delà, l'alternance entre des exercices d'endurance et une pratique plus intensive, en fractionné, pour le renforcement musculaire « porte toujours ses fruits ». →

Pour arriver à destination... suivre les indications du plan

Le service municipal des sports met à disposition des adhérents à la salle de remise en forme, inscrits sur les temps de libre accès, une plaquette de quatre pages. « Cette fiche pratique fonctionne comme un plan d'entraînement sur six semaines avec des séances et des exercices à la portée de tous », explique Cédric Solignac. En prime, quelques infos pratiques qui concernent notamment la fréquence cardiaque maximale que chacun peut calculer aisément en fonction de son âge. « Cet outil permet à chacun de calculer en quelques secondes la zone cible de son endurance, autrement dit la limite à ne pas dépasser lors d'un effort soutenu. »

• Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à l'accueil de la piscine Marcel-Parzou ou auprès des éducateurs sportifs. Tél. : 02 35 66 64 91.

Reste à savoir ensuite comment gérer l'apport en énergie pour l'effort et comment choisir le bon menu pour une récupération efficace. « Il ne s'agit pas seulement de savoir ce qu'on mange mais aussi dans quelle condition, à quelle heure et en quelle quantité. Il faut être attentif aux sensations pour bien distinguer le besoin et l'envie. Le sommeil aussi est un facteur essentiel à prendre en compte, un temps nécessaire pour que le cerveau fasse son travail de régulation. »

... ET EN MESURE

De la mesure avant toute chose donc et pour cela il faut savoir faire preuve de discernement. La chasse au gras nécessite de choisir la bonne cible. « Le pourcentage de masse grasse est un indicateur fiable. Il per-

met de faire la part de ce qu'il faut éliminer et du "bon gras" à préserver pour alimenter notamment le cœur et le cerveau. Dans tous les cas, il faut prendre garde de ne pas basculer dans la dénutrition. » C'est sans doute pourquoi les diététiciens ont tendance à refuser le terme de régime et préfèrent parler de rééquilibrage alimentaire. Ainsi, même si chaque prescription se doit de prendre en compte l'âge et le sexe des individus, Élise Molina préconise quelques conseils simples d'alimentation dans le cadre d'une pratique sportive tout en insistant sur l'importance de manger lentement, de bien mastiquer, dans une ambiance calme.

Il est conseillé de s'alimenter une à deux heures avant l'effort en associant des protéines maigres comme un yaourt nature, des féculents comme du riz ou des pommes de terre,

des fibres en petite quantité pour éviter les désagréments digestifs, sans jamais oublier de bien s'hydrater. Pendant l'effort, la priorité revient aux sucres rapides comme les pâtes de fruit. Dans le même temps, il faut fractionner l'hydratation et choisir par exemple des cocktails maison à partir d'un fond de jus de raisin dilué dans de l'eau. Enfin, après l'effort, les protéines maigres sont à nouveau les bienvenus avec du poisson ou de la viande blanche à associer à des féculents et des fibres riches en potassium et en magnésium. Les eaux gazeuses sont également les bienvenues pour un bon rééquilibrage hydrique et sodique (sel). En dessert, un fruit et un produit laitier feront toujours bon ménage. Preuve que la quête de l'équilibre alimentaire dans le cadre d'une pratique sportive n'est pas exempte de la notion de plaisir. ♦



Pour la diététicienne Élise Molina, « il faut choisir son sport par goût ».

MONVILLE OPTICIEN

Béatrice et Igor vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et familiale au sein de leur magasin.

Vous bénéficierez d'un conseil personnalisé, des verres de fabrication française, et d'un choix de lunette varié, moderne et comprenant les plus grandes marques.

Une paire achetée = une paire offerte

Place Ernest Renan - Saint-Etienne-du-Rouvray
Métro : E. Renan - Tél./Fax : 02 35 65 55 66

Contrôle Technique Automobile

-5€ sur présentation de cette pub

AUTO SECURITE

<p>Contrôle Technique du Madrillet Rue des Cateliers SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY ☎ 02 32 95 63 61</p>	<p>Contrôle Technique du Normandie 5, bd Industriel SOTTEVILLE-LES-ROUEN ☎ 02 35 73 59 59</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* Coupons non cumulables

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

Le Stéphanois

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels.
Distribué dans toutes les boîtes aux lettres

médias
PUBLICITE

Contactez dès à présent **Pascal GAUTHIER**
au 06 78 17 33 05 - pgauthier@groupemedias.com
Intercateur unique pour vos campagnes publicitaires
Tél : 01 49 46 29 46 - www.groupemedias.com

« Nous étions *une équipe* »

Pendant trente-six ans, Georgette Gosselin aura été une élue dévouée à la culture pour tous, projetant, dès les années 1960-70, Saint-Étienne-du-Rouvray de deuxième commune la plus pauvre de France à celle de première ville culturelle de province.

« **J'**avais un tempérament très gai », dit-elle sans en avoir rien perdu. À

85 ans, cette native du sud-ouest garde une pointe d'accent gascon, malgré un destin normand depuis 1951, et stéphanois depuis 1958, « c'était l'année du référendum de De Gaulle », précise-t-elle. Les Français approuvaient la V^e République à une très large majorité, tandis que Georgette et son mari l'artiste Gérard Gosselin posaient leurs valises d'instituteurs à l'école Paul-Langevin.

La politique n'est jamais loin quand Georgette parle, mais de cette politique qui n'a pour ambition que la dignité et l'émancipation des citoyens. Un an après son arrivée sur le sol stéphanois, Olivier Goubert lui propose de rejoindre la liste communiste alors en lice contre un certain docteur Léger, le maire de l'époque.

L'envie d'aider ses concitoyens empiète alors sur la retenue, elle accepte. La liste remporte les élections municipales et cette mère de deux enfants en bas âge se retrouve conseillère municipale d'une des communes les plus pauvres du pays. « *Les gens vivaient dans des baraquements, se souvient-elle, il n'y avait même pas de chevaux pour dégager les gravats.* »

L'après-guerre stéphanois durera de longues années. Mais la volonté de changement est là, forte de sa jeunesse, « *les copains étaient des gens très motivés, très dynamiques* ». L'énergie politique, l'institutrice la tire des convictions acquises dans l'enfance, auprès d'un père forgeron « *grand gazé de la guerre de 14* » et d'une mère tricoteuse. « *Elle avait acheté une machine à tricoter, c'est ce qui nous a permis de survivre.* » Le



père, lui, succombera en 1942 des suites de cette « *tuberculose non contagieuse* », ironise Georgette, « *c'était interdit de dire gazé, l'État ne voulait pas verser de pension* ».

Naissance politique

Quatrième d'une fratrie de cinq enfants, Georgette est contrainte, l'année du décès du père, qui est également celle du certif, de quitter l'école pour devenir bonne à tout faire dans une famille de « *rentiers* » comme elle les qualifie. « *C'était des colons d'Algérie, ils me faisaient travailler tout le temps.* » L'anticolonialisme naîtra de là.

Mais l'apprentissage politique ne fait que commencer. La petite fille ne lâche rien. Elle harcèle sa mère pour reprendre les études. La mère cède, va voir l'inspectrice d'académie, on lui trouve un toit à

Orthez. « *Une famille d'ouvriers m'a prise en pension le temps de mes études, c'est là que j'ai ressenti ce que pouvait être la solidarité.* »

Une directrice d'école la prend ensuite sous son aile. Elle décroche le concours d'institut et se retrouve mutée en Normandie... Anticolonialiste, imprégnée de solidarité ouvrière, révoltée contre l'injustice, la jeune enseignante adhère au Parti communiste en 1956, trois ans après la mort de Staline. « *Ça a été une sacrée claque de découvrir ses crimes, avoue-t-elle, mais j'ai toujours pensé qu'il y avait un idéal communiste qui restait valable.* » Cet idéal, elle le retranscrit dans l'action politique municipale. S'opposant même à l'État lorsqu'il projette de couper la ville en deux en y faisant passer une autoroute. « *On a tenu le conseil municipal au beau milieu de l'avenue de Felling, tout le monde était émerveillé qu'on ait*

osé faire cela, c'était nouveau. »

D'autres actions inédites feront école, initiées par celle qui deviendra première adjointe aux maires Olivier Goubert et Michel Grandpierre. Ce seront les centres de vacances pour les enfants, la restauration scolaire, la piscine, le bibliobus communal. « *On était à l'avant-garde, sourit-elle, les enfants stéphanois partaient quatre semaines en classe de neige !* »

Georgette n'a rien perdu de sa gaieté et de sa pointe d'accent gascon. Quant à la Ville, elle poursuit ce qu'a initié son ancienne élue : la piscine, Le Rive Gauche, la culture pour tous sont toujours bien là. Georgette n'en tire aucune gloire. « *Surtout, n'oubliez pas de dire que tout cela a été possible parce que nous étions une équipe, élus et personnels communaux, il y avait les Stéphanois avec nous, tous ces gens qui m'ont aidée et que j'ai admirés !* » ♦